



**HAL**  
open science

# Jeux d'illusion et de fiction dans Ségurant ou le Chevalier au Dragon

Emanuele Arioli

► **To cite this version:**

Emanuele Arioli. Jeux d'illusion et de fiction dans Ségurant ou le Chevalier au Dragon. Memini. Travaux et documents, 2021, 27, 10.4000/memini.1889 . hal-04014958

**HAL Id: hal-04014958**

**<https://hal.science/hal-04014958>**

Submitted on 5 Mar 2023

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

## Jeux d'illusion et de fiction dans *Séguant ou le Chevalier au Dragon*

Emanuele Arioli

---



### Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/memini/1889>

DOI : [10.4000/memini.1889](https://doi.org/10.4000/memini.1889)

ISSN : 1929-221X

### Éditeur

Société des études médiévales du Québec

Ce document vous est offert par Université Polytechnique Hauts-de-France



### Référence électronique

Emanuele Arioli, « Jeux d'illusion et de fiction dans *Séguant ou le Chevalier au Dragon* », *Memini* [En ligne], 27 | 2021, mis en ligne le 26 novembre 2021, consulté le 05 mars 2023. URL : <http://journals.openedition.org/memini/1889> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/memini.1889>

---

Ce document a été généré automatiquement le 16 février 2023.

Tous droits réservés

---

# Jeux d'illusion et de fiction dans *Séguant ou le Chevalier au Dragon*

Emanuele Arioli

---

- <sup>1</sup> Le titre de *Séguant ou le Chevalier au Dragon* désigne un ensemble narratif, auparavant inédit, que nous avons publié en deux volumes et dont la traduction en français moderne est parue récemment<sup>1</sup>. Il ne s'agit pas d'un roman unitaire, mais d'un groupe de textes dont la composition s'échelonne entre le XIII<sup>e</sup> et le XV<sup>e</sup> siècle. Le protagoniste, Séguant le Brun, brille par ses exploits devant la cour du roi Arthur, puis se lance à la poursuite d'un dragon illusoire, en disparaissant ainsi de l'univers arthurien et de la mémoire littéraire. Ses aventures oubliées sont dispersées dans un grand nombre d'épisodes et de fragments que nous avons collectés dans des bibliothèques surtout européennes, en reconstituant une trame continue et cohérente qui se poursuit d'un manuscrit à l'autre.
- <sup>2</sup> La version la plus ample et la plus ancienne, dont toutes les autres découlent, a été appelée « cardinale » : elle raconte les premières aventures du héros jusqu'à la poursuite du dragon<sup>2</sup>. Elle a été écrite en Italie du Nord, en langue française, entre 1240 et 1273<sup>3</sup>. On a nommé « complémentaires » les versions qui assurent la suite de l'intrigue laissée en suspens par la « version cardinale » et qui sont compatibles sur le plan narratif avec elle. On a qualifié d'« alternatives » les réécritures concurrentes de la « version cardinale », qui lui ont emprunté deux épisodes pour réécrire l'histoire de Séguant.
- <sup>3</sup> Cet ensemble narratif se trouvait confronté à l'univers fictionnel qu'avaient composé les premiers grands romans arthuriens en prose, rédigés entre 1190 et 1240. Le *Petit Cycle* de Robert de Boron et le *Cycle Vulgate* traçaient une chronologie allant de la Passion du Christ jusqu'à l'écroulement du monde arthurien. Le *Tristan en prose* reprenait l'univers et la chronologie du *Lancelot en prose*, et plus largement du *Cycle Vulgate*, mais en intégrant la légende tristanienne. Le *Roman de Méliadus* et le *Roman de Guiron* se plaçaient, comme des suites rétrospectives, au temps des pères des grands héros arthuriens.

- 4 Au lieu de se ménager une liberté d'invention en se plaçant avant le *Lancelot et le Tristan en prose* comme le *Roman de Méliadus* et le *Roman de Guiron* ou après eux – ce sera plus tard le cas d'*Ysaye le Triste* –, *Séгурant ou le Chevalier au Dragon* se situe dans leur cadre chronologique, mais suit les pas d'un chevalier nouveau venu. Il comble les ellipses du *Lancelot* et du *Tristan en prose* telle une continuation paraleptique ou *paraquel*, c'est-à-dire une œuvre se déroulant dans la même séquence temporelle, mais qui relate d'autres histoires, en croisant leurs intrigues de façon seulement occasionnelle<sup>4</sup>.
- 5 Mais comment parcourir la même chronologie sans répéter ce qui a déjà été écrit ni contredire les œuvres antérieures ? Si *Séгурant* est le meilleur chevalier du monde, comment les romans précédents pourraient-ils ignorer ses exploits tout en se déroulant dans le même cadre et à la même époque ? Des subterfuges narratifs fondés sur des jeux d'illusions et de faux-semblants permettent de rendre compatible le nouveau récit avec les autres : le texte met en scène la disparition de son protagoniste, mais aussi sa propre disparition, en conduisant le lecteur à s'interroger sur le pouvoir d'illusion de la fiction.

## 1. Un dragon fantôme

- 6 Après avoir rapporté les aventures des ancêtres de *Séгурant*, la « version cardinale » raconte que ce jeune héros est adoubé sur l'île Non Sachant, puis part au Royaume Sauvage pour se mesurer à son oncle Galehaut. Revenu victorieux sur son île natale, il lance un défi aux chevaliers du roi Arthur, qui organise alors un tournoi en son honneur à Winchester. À cette occasion, *Séгурant*, sans jamais dévoiler son identité, se démarque par ses exploits exceptionnels. Mais, pour éloigner ce héros qui pourrait être un allié redoutable du roi Arthur, Morgane et Sibylle l'enchanteuse invoquent Lucifer qui prend l'apparence d'un dragon. *Séгурant* se lance à sa poursuite après avoir franchi un mur de feu et il est soumis à un sortilège qui le voue à cette traque vaine. La « version cardinale » se clôt sans que *Séгурant* ait pu atteindre le dragon en fuite.
- 7 Incarnant la figure archétypique du chasseur de dragon, *Séгурant* s'inspire de plusieurs modèles arthuriens, hagiographiques et mythiques<sup>5</sup>. Nouveau *Lancelot* et nouveau *Tristan*, il s'apparente aussi à Sigurd – le meurtrier du dragon Fáfñir –, héros légendaire de la mythologie nordique, mieux connu sous le nom de Siegfried dans sa version germanique, que Wagner a célébré dans sa « tétralogie » (*Der Ring des Nibelungen*). Mais le dragon, fuyant et inatteignable comme la Bête Glatissante poursuivie par Palamède dans la légende arthurienne, aura évolué en monstre fantasmagorique qui égare le héros pour le faire disparaître aussi mystérieusement qu'il est apparu.
- 8 L'objet de cette quête est un leurre que le narrateur justifie par la magie noire. Morgane et Sibylle conjurent des diables et mettent en scène un tournoi illusoire au terme duquel de prétendus chevaliers sont dévorés par le dragon diabolique<sup>6</sup> :

Or dit li contes que la desloyal Morgain, qui tout adés fu envieuse de porchacier mal a tous les bons chevaliers en quelque part qu'elle les sceust, se conseilla a Sebille l'anchanterriz d'enchanter le bon chevalier si qu'il fust perduz a tousjoursmez. Dont elles conjurerent tant un ennemy d'enfer qu'il vint a elles, et Morgain li demanda comment il avoit nom, et cil li dist : « Lucifer, li sires », et li autres d'enfer l'appelloient dragon, pour ce que entre lui et ceulx de sa region avoient a tranguoutir les ames des pecheurs qui estoient en enfer. « Certes, fait Morgain, tel m'avoies tu mestier », lors le conjure tant qu'il lui convint estre obeissant du tout

com elle veult commander. Après ce, conjure tant des ennemis de l'air q'une grant compaignie l'en fu obeissant. Et vous avez oÿ ça en arriere, et maistre Blaises le tesmoigne ausi en son livre, que li ennemiz qui conversent en l'air ont poesté de changer leurs forme en quelque semblance qu'ilz vuellent. Dont elle leur commande qu'ilz changassent leur semblance en chevaliers armez et montez sur riches destriers.

- 9 Parti à la vaine poursuite du dragon, Ségurant ne pourra pas le tuer, puisqu'il s'agit d'une « chose espirituelle » et que l'esprit ne meurt jamais<sup>7</sup> :

Mez sa pensee li failly, car ce dragon ne pourroit il occire en nulle maniere du monde, car il estoit chose esperituelle. Et li esperiz, bon ou mauvez qu'i soit, ne muert jamez : la char meurt seulement, ainsi com Merlin le tesmoigne appertement ça en arriere, quant il dist que, combien que sa char fust morte et pourrie, son esperit estoit vif et parleroit a tousjoursmez a chascun qui de rien le demandast, car nulz esperiz ne pourroit mourir jamez par nulle maniere, se Dieux mesmes li tous puissanz ne le fait, car sil qui les fist les pourroit aneantir et non autre.

- 10 Pour montrer que le diable ne cesserait d'exister, même après une mort corporelle, le narrateur allègue une anecdote sur le roi Salomon<sup>8</sup>. Faute de pouvoir exterminer certains diables pour les empêcher de nuire, il ne trouva d'autre expédient que de les enfermer dans un récipient de verre et de le jeter à la mer, où leur agitation véhémence suscite tempêtes et naufrages.
- 11 Par son caractère diabolique, le monstre que Ségurant poursuit se rapproche des dragons de l'hagiographie, mais, à la différence des saints sauroctones, le héros ne parvient pas à triompher de son adversaire. Le dragon est inconsistant comme un esprit, mais, grâce à l'enchantement, il est doté d'une apparence que les sens peuvent percevoir. En somme, il s'apparente à un fantôme, tel que les clercs médiévaux l'ont généralement imaginé. En rapportant des récits d'apparitions, Gautier Map, dans son *De Nugis curialium* (fin du XII<sup>e</sup> siècle), explique que les fantômes (*fantasma*, mot qui peut être rattaché à *fantasia*) sont des apparences trompeuses et fugitives que les démons créent à l'égard de certaines personnes<sup>9</sup>.
- 12 Les clercs médiévaux ont en effet rejeté les croyances qui les embarrassaient dans le domaine de l'illusion et des tromperies diaboliques (*daemonum ludificationes*)<sup>10</sup> : la nécromancie et les autres arts magiques ne sauraient modifier que l'apparence des choses<sup>11</sup>. Le socle de cette pensée est fourni par Tertullien, dans le *De Anima*, et par Saint Augustin, dans le livre XVIII du *De Civitate Dei*. Pour Tertullien, les démons se jouent des hommes en trompant leur sens par des simulacres, des images fallacieuses (*phantasma*, d'où vient le mot fantôme)<sup>12</sup> : la magie est une imposture (*fallacia*), une illusion (l'apologète utilise déjà le verbe *includere* « se jouer de », dont le supin *inclusum/illusum* est à l'origine du mot)<sup>13</sup>. Les démons, explique saint Augustin, ne peuvent pas créer de nouvelles natures – seul Dieu peut modifier l'essence – mais sont capables de conférer aux choses d'autres apparences<sup>14</sup>.
- 13 Si l'on suit l'interprétation augustinienne, le dragon de la « version cardinale » n'est qu'un leurre, un simulacre, un objet paradoxal qui annonce une sorte de quête du Graal renversée. La magie noire conduit le héros à l'oubli de soi : comme dans les modèles offerts par l'extase du mystique ou la rêverie de l'amoureux, le héros s'abstrait du monde et de soi-même pour tendre tous les efforts de son corps et de son esprit vers cet obscur objet du désir. Au lieu de Dieu ou d'une dame, c'est un dragon diabolique qui happe le héros, jusqu'à ce que celui-ci, « oublia[nt] soy et autre<sup>15</sup> », soit aussi oublié par

les autres qui finissent par le considérer comme aussi évanescents et illusoire que le fantôme qu'il poursuit.

- 14 Les autres versions de cet ensemble narratif ont fait de ce dragon-fantôme soit une créature en chair et en os, ce qui revenait à reconnaître sa corporéité réelle, soit au contraire un animal symbolique et métaphorique. Elles ont ainsi brisé la stratégie narrative sur laquelle se fondait cette intrigue sans dénouement. C'est seulement quand le dragon a cessé d'être une illusion que Ségurant a pu achever sa quête : un compilateur tardif du XV<sup>e</sup> siècle a accordé le repos au chasseur – après deux siècles de poursuite – en le faisant triompher du monstre<sup>16</sup>.

## 2. L'illusion de la parole

- 15 L'illusion diabolique du dragon-fantôme se double d'une illusion bien plus humaine, créée par la parole. La « version cardinale » ne se limite pas à faire disparaître le héros, mais met aussi en scène des personnages féminins qui effacent son souvenir à la cour arthurienne à travers une série de mensonges. Tout d'abord, après la disparition de Ségurant, Dinadan, le chevalier enjoué emprunté au *Tristan en prose*, rencontre Morgane, qui le convainc que les exploits du Chevalier au Dragon ne sont qu'une illusion<sup>17</sup> :

« Ma dame, je m'estoie mis en queste pour trouver le chevalier qui se mist après le dragon en ceste forest. » Et lors commence Morgain a rire et dit a Dynadan : « Biaux amis, retournez arriere au plus tost que vous poez, car je vous dy vrayement que tout ce que vous avez veü de lui n'est se enchantement non. – Dieux aïe, dame, fait Dynadan que est ce que vous dictes ? – Il est ainsi com je vous dy, fait Morgain. – Puis qu'il est enchantement, fait Dynadan, je ne vuel plus aler querre la folie ».

- 16 Dinadan abandonne alors sa recherche de Ségurant et rapporte cette fausse information à la cour arthurienne.
- 17 Ensuite, une demoiselle envoyée par Morgane vient confirmer cette version mensongère. Elle parvient à persuader le roi Arthur à force de rhétorique et de subtiles arguties que le chevalier qui s'est mis à la poursuite du dragon était un mirage dû à Morgane et Sibylle<sup>18</sup> :

« Sire, une dame si m'envoye a vous, qui moult se merveille que vous vous faictes tenir por fol, car tous li mondes s'en va gabant de vous, et si n'en estes apparceuz. – Damoiselle, fait li roys, qui est la damoiselle qui ce me mande ? – Sire, fait elle, se est Morgain. – Or me di, fait li roys, porquoy dit elle que je suy tenu pour fol ? – Pour ce, fait la damoiselle, que vous savez qu'elle fut a cestuy tornoyement, car il vous a tesmoigné Dynadan, li filz au roy d'Estrangore, qui la vit appertement et parla a li et a Sibille l'enchanteriz qui avec li estoit. Dont sachiez vrayement que par l'enchantement qu'elles avoient gittié vous fut il avis que un chevalier, qui vint entre vous, outrast tous les autres et puis si vous fu avis que un dragon venist d'une autre part, qui deglutist les chevaliers o tous leurs chevaulx et que li chevalier qui avoit faictes les merveilles s'en alast après luy. Dont je vueil bien que vous sachiez que de luy attendre est folie, car se li dragons eust pouoir de deglutir les autres, ja ne s'en alast fuiant devant celluy seulement. Et de l'autre part, je vueil bien que vous sachiez que se li Blanc Chevalier qui vint au tornoiement n'eust cogneuz que ce fust enchantement, ja ne s'en fust si tost partis, ains se fut combatus au chevalier, tant que l'en en eust congneu le meilleur. Vous attendez yci ce que vous ne verrez jamez. Il fut enchantement que andeux les dames firent, dont elles vous mandent que vous ne vous faictes plus tenir por fol ».

- 18 *Séгурant* est alors momentanément oublié, mais deux cents chevaliers de l'Île Non Sachant partent à sa recherche : ils ne pouvaient pas passer inaperçus auprès du roi Arthur. À sa cour même, plus de mille preux sont prêts à partir en quête de *Séгурant*, mais voici qu'une autre servante de Morgane leur assure que les chevaliers de l'Île Non Sachant sont des magiciens<sup>19</sup> :

« Sire, ma dame gitta avant hier ses sors pour savoir quil furent cil qui arriverent a Vincestre, que toute leur nef estoit noire et toutes ses armes et tout leur harnoiz, dont elle trouva qu'ilz estoient tuit enchanteurs. Et se savoir en voulez la verité, faites enquerre voz veneurs de toutes pars, car bien savez certainement que, s'il sont chevaliers de queste, ilz seront veüz parmy ces forest en aucun lieu ».

- 19 Ce nouveau témoignage achève d'effacer le souvenir du héros. Se fiant à cette version des faits, le roi et ses chevaliers croient définitivement que les exploits de *Séгурant* n'auront été rien de plus qu'un mirage causé par un sortilège<sup>20</sup> :

Et lors fait li roys venir devant luy ses veneurs et leur demande s'il ont veü par ses forestz aler chevaliers en queste ; et ilz dient que nennil, si ont ilz cerchié toutes les forestz et loing et pres moult en parfont. Et quant li roys oÿ ce, il dist que en nulle maniere ne pourroit estre qu'il ne fust trouvé, s'ilz fussent chevaliers, mais enchanteurs furent sans faille. Et ainsi remest la queste de Seguranz ; et ce fut après ce que li roys Artus avoit eu la Roche aux Sesnes en sesine. Dont a cellui point ne fust nulz qui ferme creance n'eust que ce que Seguranz avoit fait avoit esté enchantement.

- 20 Les chevaliers de la cour arthurienne renoncent alors à rechercher le héros réel qu'ils croient imaginaire, lui-même parti traquer un dragon imaginaire qu'il croit réel.
- 21 Victime d'une sorte de *damnatio memoriae*, *Séгурant* est donc effacé de la mémoire arthurienne, considéré comme un être de légende et rejeté – avec son dragon – dans le domaine du rêve et de l'illusion. La « version cardinale » est ainsi à l'abri de contradictions avec le *Lancelot* et le *Tristan en prose*. Ce subterfuge narratif, qui permet de situer un nouveau récit dans un univers de fiction déjà bien délimité par les romans antérieurs, amorce également une réflexion sur le pouvoir de la parole et les mensonges de la fiction. Paradoxalement, la « version cardinale » de *Séгурant* s'inscrit dans le projet fictif de rétablir une vérité là où les autres romans s'étaient abusés : la fée Morgane aurait brouillé la vérité à force d'enchantements et de mensonges. À en croire le texte, sa révision de l'histoire arthurienne en restituerait un pan fondamental : ce nouveau récit corrigerait la réalité des faits survenus au royaume de Logres par la restitution de la vérité sur *Séгурant*<sup>21</sup>.
- 22 Ce conflit au sens propre intertextuel se reflète dans la « version cardinale » qui joue ainsi à confronter deux vérités fictionnelles. La première, qui relève de la « vulgate » des romans antérieurs, est représentée par la conviction unanime à la cour d'Arthur que *Séгурant* n'a jamais existé, qu'il fut à sa façon un être de « fiction ». La seconde, que prétend avoir voulu rétablir ce nouvel ensemble narratif, est portée dans l'œuvre par la certitude inverse, celle que les chevaliers de l'Île Non Sachant attestent par leur détermination indéfectible à retrouver *Séгурant*.
- 23 Devant cette alternative, le lecteur, de son point de vue extérieur à la fiction, pourra estimer que la cour arthurienne ne se trompe pas en considérant le héros comme un mirage, puisqu'elle le renvoie par là au statut fantasmagorique de toute fiction romanesque. De là, il n'y a qu'un pas à considérer *Séгурant* comme un personnage fictionnel au second degré – un second degré auquel il accéderait par son statut de créature illusoire aux yeux de ses compagnons de fiction. Ce pas franchi, *Séгурant*

serait l'opérateur d'une dénonciation du caractère artificiel de l'illusion narrative, jetant les fondements d'une définition de ce qu'est la fiction : un jeu avec le lecteur sur sa capacité à se laisser envahir par la magie de l'enchantement littéraire dans la pleine conscience de son caractère fictionnel.

### 3. Pour une lecture allégorique de l'illusion

- 24 L'aventure principale de cet ensemble narratif – la quête sans fin d'un dragon-fantôme destiné à égarer son héros – suggère, par sa singularité énigmatique, d'en tenter une lecture allégorique<sup>22</sup>. Certes, le lecteur moderne peut adhérer sans distance au merveilleux du récit, en goûtant les charmes d'un monde enchanté, mais il peut aussi s'autoriser à y supposer un « plus hault sens ». Si on n'y rencontre pas d'invitation explicite à chercher un sens allégorique<sup>23</sup>, il est néanmoins possible d'éclairer par les lumières de la critique moderne quelques motifs narratifs pour en dégager des sens implicites, voire y lire des allusions par lesquelles la fiction renverrait à elle-même et à son propre fonctionnement.
- 25 Le lecteur moderne pourra chercher une multitude de significations possibles dans ce dragon-fantôme qui fait l'originalité de cet ensemble narratif. Animal-guide, il remplace le « blanc cerf » traditionnel, sauf qu'au lieu de conduire le héros, il l'égaré. Incarnation du malin, il peut figurer le péché qui aveugle Ségurant, l'orgueil. La traque s'apparente aussi à la légende du chasseur maudit que l'Église a appliquée à la punition du pécheur voué à courir sans cesse après un leurre<sup>24</sup>. Le dragon peut aussi transposer la tension du désir de l'amour courtois : il remplace en quelque sorte la femme inaccessible pour laquelle les héros accomplissaient leurs exploits dans les romans antérieurs. Il pourrait également symboliser l'aventure perpétuelle et l'inutilité de la quête dans un monde qui se vide progressivement de son sens.
- 26 Enfin, dans une optique métalittéraire, le dragon fantasmagorique dont le héros est la victime aveuglée pourrait être l'image du leurre de la fiction narrative auquel le lecteur consent à se laisser prendre. Seul le Graal, d'après ce qu'annonce le narrateur, pourrait mettre un terme au sortilège de Ségurant et le libérer de sa quête sans issue. Mais ce *deus ex machina* annoncé n'apparaît ni dans la « version cardinale » ni dans les autres versions<sup>25</sup>. En effet, l'apparition du Graal jetterait à nouveau le héros sur les routes arthuriennes et pulvériserait ainsi le subterfuge narratif qui rend son existence compatible avec l'univers de fiction auquel il est censé appartenir. Le dénouement de l'aventure – dont le Graal serait l'agent prodigieux – est donc annoncé, mais renvoyé à une réalisation perpétuellement différée : il se dérobe au lecteur comme le dragon de Ségurant.
- 27 Ainsi, les faux-semblants dont sont victimes les personnages ne renvoient-ils pas, d'une certaine façon, à celui qu'exerce sur son lecteur complaisant le mensonge de la fiction narrative ? Comme les fées suscitent des images trompeuses, le romancier médiéval fait jouer le théâtre de sa fantasmagorie pour l'imagination de son lecteur ensorcelé. Le narrateur ne laisse rien ignorer du caractère fallacieux et mystificateur de cet attirail séducteur : ne pourrait-on voir, dans son insistance, une mise en garde complice envers le péril de se laisser entièrement porter par la séduction mensongère des fictions ? Cet ensemble narratif édifié sur les sables de l'illusion ne suggère-t-il pas à mots couverts que toute fiction est illusoire<sup>26</sup> ?



- 28 Le caractère tardif du personnage de *Séгурant* par rapport à la matière arthurienne cristallisée avant lui obligeait en quelque sorte son inventeur à se confronter au fonctionnement de la création romanesque. La littérature arthurienne procède selon un principe de greffage toujours plus complexe qui, parce qu'elle inscrit chaque nouvelle œuvre dans un univers de fiction préexistant, contraint le nouvel arrivant à faire sa place à la faveur de subterfuges narratifs. Le dernier arrivé n'aurait-il pas été aiguillé par le principe de son trucage vers une conscience diffuse du caractère « truqueur » de toute narration ?
- 29 En cela, l'inventeur du personnage de *Séгурant* pouvait être guidé par d'autres coutumes amenant les romanciers médiévaux à pactiser avec l'artifice narratif, celle par exemple de cautionner leurs fictions par des sources souvent elles-mêmes fictives, comme le fameux « livre en latin » si souvent allégué<sup>27</sup>. À la Renaissance, ce motif sera détourné par l'Arioste qui multipliera ses nombreuses allusions à l'auteur de sa source fictive, Turpin, sur le compte duquel il met les récits les plus invraisemblables, sans pour autant affecter de lui accorder beaucoup de crédit. En accumulant les détails extravagants et en insistant en même temps sur leur vérité, il suggère ainsi au lecteur avec ironie – et avec moins de discrétion que *Séгурant* – que la fiction n'est que songe et mensonge.

\*\*\*

- 30 *Séгурant ou le Chevalier au Dragon* est le roman des illusions et des faux-semblants. Là où le Graal est l'image de la vérité divine qui dissipe les illusions diaboliques, le dragon est un anti-Graal, une figure du mensonge. Si la tromperie procède essentiellement du diable et des enchanteresses qui utilisent la magie noire, les faux-semblants n'ont pas forcément une valeur négative. On sait que *ingere* – qui est à l'origine du mot fiction – signifie à la fois feindre et imaginer, mentir et façonner. Le vrai est aussi destructeur de toute fiction ; l'illusion est aussi artifice littéraire, outil de la création romanesque.
- 31 En perçant l'*integumentum* de cette œuvre si énigmatique, le lecteur moderne pourra y supposer de nouvelles vérités ou significations cachées. Il sera tenté de voir dans ce héros poursuivant un dragon imaginaire un précurseur des chevaliers du *Roland furieux* qui suivent des chimères évanescents<sup>28</sup> ou même un devancier de *Don Quichotte*<sup>29</sup>. Si pourtant il peut sembler loisible de considérer *Séгурant ou le Chevalier au Dragon* comme un roman au second degré, ce ne serait pas à la manière burlesque ou parodique du *Don Quichotte*, mais en tant qu'il met à distance critique les valeurs des premiers grands romans arthuriens en prose : l'amour courtois n'en constitue plus le ressort ; la religion n'en est plus l'horizon indépassable ; l'aventure devient une fin en soi. Le lecteur moderne pourra y lire entre les lignes une conscience implicite de ce qu'est la fiction : dans ses jeux sur la vérité et le mensonge, sur l'illusion et les faux-semblants, *Séгурant* contient déjà en germe ce qui s'épanouira, à travers un mouvement général d'interrogation sur les valeurs chevaleresques et sur la nature de la fiction, dans des chefs-d'œuvre qui joueront avec l'art de la distance, comme ceux de l'Arioste et de Cervantès.

## NOTES

1. Voir E. ARIOLI, *Séguurant ou le Chevalier au Dragon (XIII<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècles): étude d'un roman arthurien retrouvé*, Paris, Champion, 2019 et *Séguurant ou le Chevalier au Dragon*, éd. ID., 2 t., Paris, Champion, 2019.
2. Elle est conservée dans le manuscrit 5229 de la Bibliothèque de l'Arsenal, mais trois épisodes se trouvent également dans d'autres manuscrits dont les plus anciens datent de la fin du XIII<sup>e</sup> siècle.
3. Pour les questions de datation, avec leurs arguments de divers ordres et natures, ainsi que pour les détails techniques sur la tradition manuscrite et sur tous les témoins conservés, on pourra se référer à ID., *Étude...*, op. cit. n. 1, p. 31-92 et 411-462. D'après nos dernières recherches, le *terminus ante quem*, que nous avons initialement fixé en 1279, peut être reculé aux années 1272-1273 : voir ID., « L'énigme des *Ur-Prophéties* : pour l'étude d'une œuvre arthurienne ensevelie », *Studi di filologia offerti dagli allievi a Claudio Ciociola*, Pise, ETS, 2020, p. 1-18.
4. G. GENETTE, *Palimpsestes. La littérature au second degré*, Paris, Seuil, 1982, p. 243-244.
5. Pour un approfondissement sur ces modèles dans le domaine arthurien (Lancelot, Tristan, Palamède, etc.) ou dans d'autres domaines, voir E. ARIOLI, *Étude...*, op. cit. n. 1, p. 93-118.
6. « Version cardinale », épisode XXVII, ms. Arsenal 5229, fol. 118rb-118va (*Séguurant ou le Chevalier au Dragon*, éd. cit. n. 1, t. 1, p. 255).
7. « Version cardinale », épisode XXX, ms. Arsenal 5229, fol. 126va-126vb (*ibid.*, t. 1, p. 272).
8. Voir *ibid.*, t. 1, p. 272-273. La tradition selon laquelle Salomon pouvait contrôler les démons est bien diffusée au Moyen Âge. Le récit de l'enfermement des diables par Salomon est présent également dans un texte apocryphe de l'Ancien Testament, le *Testament de Salomon*, écrit entre le I<sup>er</sup> et le V<sup>e</sup> siècle en grec et traduit ensuite en latin. Dans ce texte, le roi Salomon raconte les invocations d'esprits et de démons qu'il a faites grâce à un anneau que l'archange Michel lui a donné. Plusieurs démons apparaissent sous forme de dragons. Voir *The Testament of Solomon*, éd. C. C. MCCOWN, Leipzig, Hinrichs'sche Buchhandlung, 1922 ; Todd E. Klutz, *Rewriting the Testament of Solomon. Tradition, Conflict and Identity in a Late Antique Pseudepigraphon*, Londres-New York, T & T Clark, 2005 ; Peter BUSCH, *Das Testament Salomos. Die älteste christliche Dämonologie, kommentiert und in deutscher Erstübersetzung*, Berlin-New York, de Gruyter, 2006. De plus, dans un conte des *Mille et Une Nuits*, Salomon enferme un diable dans un vase de cuivre. Pour la tradition du récit du diable emprisonné dans la littérature médiévale, voir P. MÉNARD, « Le diable emprisonné au Moyen Âge : réflexions sur un motif de conte », « *Ce est li fruis selonc la letre* ». *Mélanges offerts à Charles Méla*, éd. O. COLLET, Y. FOEHR-JANSSENS et S. MESSERLI, Paris, Champion, 2002, p. 405-424. Sur la démonologie dans les premiers siècles de l'ère chrétienne et au Moyen Âge, voir J. B. RUSSELL, *The Devil: Perceptions of Evil from Antiquity to Primitive Christianity*, Ithaca-Londres, Cornell University Press, 1977 ; ID., *Lucifer: the Devil in the Middle Ages*, Ithaca, Cornell University Press, 1984 ; R. MUCHEMBLED, *Une Histoire du diable : XII<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Seuil, 2000, p. 19-51.
9. « A fantasia, quod est aparicio transiens, dicitur fantasma ; ille enim aparencie quas aliquibus interdum demones per se faciunt a Deo prius accepta licencia, aut innocenter transeunt aut nocenter, secundum quod Dominus inducens eas aut conseruat aut deserit et temptari permittit » (WALTER MAP, *De Nugis curialium: Courtiers' Trifles*, éd. et

trad. angl. M. R. JAMES, rév. C. N. L. BROOKE et R. A. B. MYNORS, Oxford, Clarendon Press, 1983, p. 160, livre II, chap. 13). Traduction française : « “Fantôme”, apparition temporaire, vient de “fantaisie” ; car les apparitions que les démons font quelquefois par leurs propres moyens à certains hommes, en ayant préalablement reçu la permission de Dieu, se déroulent de façon inoffensive ou nuisible, selon que le Seigneur qui les autorise nous protège, nous abandonne ou permet que nous soyons livrés à la tentation » (GAUTIER MAP, *Contes pour les gens de cour*, trad. fr. A. K. BATE, Turnhout, Brepols, 1993, p. 150). Voir aussi C. LECOUEUX, *Au-delà du merveilleux : des croyances au Moyen Âge*, Paris, Presses de l'Université de Paris-Sorbonne, 1993, p. 183. Dans d'autres passages du *De Nugis curialium*, l'auteur est plus ambigu sur la nature de ces apparitions : voir A. VARVARO, *Apparizioni fantastiche. Tradizioni folcloriche e letteratura nel Medioevo*, Bologne, il Mulino, 1994 et M. DI FEBBO, *Mirabilia e meraviglie: le trasformazioni del meraviglioso nei secoli XII-XV*, Macerata, Edizioni Università di Macerata, 2015, p. 59-125.

10. L. HARF-LANCIER, « La métamorphose illusoire : des théories chrétiennes de la métamorphose aux images médiévales du loup-garou », *Annales ESC*, 40, 1985, p. 208-226 et C. LECOUEUX, *Fantômes et revenants au Moyen Âge*, Paris, Imago, 1996, p. 51-61.

11. Sur la nécromancie et sur les autres opérations magiques au Moyen Âge, voir G. FEDERICI VESCOVINI, *Medioevo magico. La magia tra religione e scienza nei secoli XIII e XIV*, Turin, UTET, 2008 et L. THORNDIKE, *A History of Magic and Experimental Science*, 8 t., New York, Columbia University Press, 1923-1943.

12. Sur l'évolution des significations du mot *phantasma*, voir A. VARVARO, *Apparizioni fantastiche...*, op. cit. n. 9, p. 91-111 et M. DI FEBBO, *Mirabilia e meraviglie...*, op. cit. n. 9, p. 25-41. Pour l'utilisation des termes *fantasme* et *fantaisie* dans les romans médiévaux, voir C. FERLAMPIN-ACHER, *Merveilles et topique merveilleuse dans les romans médiévaux*, Paris, Champion, 2003, p. 211-212.

13. Q. S. F. TERTULLIANI, *De Anima*, éd. J. H. WASZINK, Leyde-Boston, Brill, 2010<sup>2</sup> [1947], p. 76-78 (caput LVII).

14. « Nec sane daemones naturas creant, si aliquid tale faciunt, de qualibus factis ista uertitur quaestio ; sed specie tenus, quae a uero Deo sunt creata, commutant, ut uideantur esse quod non sunt. Non itaque solum animum, sed nec corpus quidem ulla ratione crediderim daemonum arte uel potestate in membra et liniamenta bestialia ueraciter posse conuerti, sed phantasticum hominis, quod etiam cogitando siue somniando per rerum innumerabilia genera uariatur et, cum corpus non sit, corporum tamen similes mira celeritate formas capit, sopitis aut oppressis corporeis hominis sensibus ad aliorum sensum nescio quo ineffabili modo figura corporea posse perducere » (S. A. AUGUSTINI, *De Civitate Dei*, éd. B. DOMBART et A. KALB, Turnhout, Brepols, 1955, t. 2, p. 608, liber XVIII, caput XVIII). Traduction française : « Sans doute les démons ne créent point de natures en réalisant des prodiges comme ceux dont il est question ; mais ils transforment quant à l'apparence celles que Dieu a créées, de sorte qu'elles paraissent être ce qu'elles ne sont pas. C'est pourquoi je n'accorde absolument pas que l'artifice ou la puissance des démons puisse véritablement métamorphoser l'âme, que dis-je ? le corps même de l'homme en membres et figures d'animaux. Ce que je crois, c'est que le fantôme de l'homme, qui dans la pensée ou dans le sommeil se transforme selon l'infinie diversité des objets et, quoique incorporel, revêt avec une étonnante rapidité des formes semblables à celles des corps, peut, une fois les sens corporels assoupis ou inhibés, être offert, j'ignore comment, aux sens d'autrui sous une forme corporelle » (S. AUGUSTIN, *La Cité de Dieu*, éd. L. JERPHAGNON, Paris, Gallimard, 2000, p. 784). Le passage sur le *phantasticum hominis* a fait l'objet de nombreux commentaires et d'interprétations différentes.

15. « Et quant le dragon le vit venir, il se met en fuy ; et Seguranz l'enchace et passe par dessus une piece de terre enchantee, dont il oublia soy et autre maintenant et mist a celle chace toute s'entente » (« version cardinale », épisode XXVII, ms. Arsenal 5229, fol. 119vb, *Séguant ou le*

*Chevalier au Dragon*, éd. cit. n. 1, t. 1, p. 258). Pour les modèles de l'« oubli de soi », voir E. ARIOLI, *Étude...*, op. cit. n. 1, p. 292-294.

16. La mort du dragon est racontée dans le premier épisode de la « version alternative » de Londres-Turin, conservée par le ms. London, British Library, Add. 36673 et par le premier tome des mss Torino, Biblioteca Nazionale Universitaria, L.I.7-9 (*Séguirant ou le Chevalier au Dragon*, éd. cit. n. 1, t. 2, p. 207-212).

17. « Version cardinale », épisode XXVIII, ms. Arsenal 5229, fol. 123va-123vb (*ibid.*, t. 1, p. 264).

18. « Version cardinale », épisode XXXI, ms. Arsenal 5229, fol. 129vb-130rb (*ibid.*, t. 1, p. 276).

19. « Version cardinale », épisode XXXIX, ms. Arsenal 5229, fol. 152rb (*ibid.*, t. 1, p. 327-328).

20. *Ibid.*

21. Au XIV<sup>e</sup> siècle, l'auteur du *Perceforest* a employé une stratégie similaire pour greffer son récit aux romans antérieurs, en prétendant rétablir un pan inconnu de l'histoire arthurienne. Le dernier envahisseur du royaume de Perceforest aurait fait détruire tout souvenir des ancêtres d'Arthur, mais un livre découvert dans une tour en ruines aurait gardé la trace de l'« ystoire celee d'un bon roi Percheforest, roi de Bretagne ». Voir *Perceforest. Première partie*, éd. G. ROUSSINEAU, Genève, Droz, 2007, t. 1, p. 70-73 ; *Perceforest. Sixième partie*, éd. ID., 2 t., Genève, Droz, 2014, t. 2, p. 705-706 ; M. SZKILNIK, « David Aubert chroniqueur. Le prologue du *Perceforest* dans la compilation de l'Arsenal », *Seuils de l'œuvre dans le texte médiéval*, éd. E. BAUMGARTNER et L. HARF-LANCNER, 2 t., Paris, Presses de la Sorbonne-Nouvelle, 2002, t. 1, p. 201-221.

22. Dès le *Lancelot en prose*, le merveilleux dans le roman se transforme sous l'effet d'une allégorisation des motifs traditionnels : voir D. POIRION, « L'allégorie et le merveilleux à la fin du Moyen Âge », *Démons et merveilles au Moyen Âge*, éd. D. MENJOT et B. CURSENTE, Nice, Faculté des Lettres et Sciences Humaines, 1990, p. 99-116.

23. Ce sera le cas pour certains poèmes de chevalerie de la Renaissance. Par exemple, le Tasse indique la présence d'un sens allégorique dans son œuvre, en citant saint Augustin : « Cum autem fictio nostra refertur ad aliquam significationem, non est mendacium, sed aliqua figura veritatis » (*Quaestiones evangeliorum libri duo, PL*, t. 35, col. 1362) : voir M. RESIDORI, « Sources de la vérité et fontaines de la fiction dans la *Jérusalem conquise* du Tasse », *Espaces chevaleresques et héroïques de Boiardo au Tasse*, éd. ID., Paris, Université Paris III Sorbonne Nouvelle, 2008, p. 191-220, en part. p. 194.

24. Voir C. LECOUTEUX, *Chasses fantastiques et cohortes de la nuit au Moyen Âge*, Paris, Imago, 1999, p. 55-78 et *Le Mythe de la chasse sauvage dans l'Europe médiévale*, dir. P. WALTER, Paris, Champion, 1997.

25. « Mais ce ne fut pas a cellui temps, ains estoit ja commenee la queste du Saint Graal et par la vertu de cellui saint vessel fu il deschantez, ainsi com nous vous compteron ça en avant » (« version cardinale », épisode XXXI, ms. Arsenal 5229, fol. 130rb, *Séguirant ou le Chevalier au Dragon*, éd. cit., t. 1, p. 277). Cette annonce ne se concrétise ni dans la « version cardinale » ni dans les autres qui en reprennent la promesse.

26. Une connivence de ce genre entre l'auteur et son lecteur ne prendra véritablement son essor que bien plus tard dans la littérature, mais les romans de Chrétien de Troyes jouent déjà sur le pouvoir de la fiction : le narrateur qui s'emploie à accréditer la véracité de la fiction semblerait parfois la discréditer par son insistance ou, parfois, par sa distanciation ironique. Voir *Fictions de vérité dans les réécritures européennes des romans de Chrétien de Troyes*, dir. A. COMBES, Paris, Classiques Garnier, 2006.

27. La « version cardinale » aussi fait référence à une source « en latin » (*Séguirant ou le Chevalier au Dragon*, éd. cit., t. 1, p. 201, 206, 293) qu'elle prétend « traduire », en restituant la

« droite vérité » (*ibid.*, p. 201) selon la « vraie histoire » (*ibid.*, p. 91, 117, 124, 145, 152, 174, 194, 201, 208, 225).

28. Voir surtout l'épisode emblématique du palais enchanté d'Atlante où chaque chevalier croit voir l'objet de sa quête, quand il ne poursuit qu'un mirage : LUDOVICO ARIOSTO, *Orlando Furioso*, éd. C. SEGRE, Milan, Mondadori, 2006, p. 244-267 (chant XII) ; L'ARIOSTE, *Roland furieux*, trad. fr. F. REYNARD, 2 t., Paris, Gallimard, 2003, t. 1, p. 245-263.

29. Pour un approfondissement, voir principalement E. ARIOLI, *Étude...*, *op. cit.* n. 1, p. 260-284 et 303-307, *Don Quichotte avant Don Quichotte ? Les récits de chevalerie du XIV<sup>e</sup> au XVII<sup>e</sup> siècle en France, Italie et Espagne : production et réception*, dir. C. CROIZY-NAQUET et M. SZKILNIK, *Tirant*, 22, 2019 et S. ROUBAUD-BÉNICHOU, *Le Roman de chevalerie en Espagne : entre Arthur et Don Quichotte*, Paris, Champion, 2000.

---

## INDEX

**Index géographique** : France

**Index chronologique** : Moyen Âge

**Mots-clés** : Ségurant ou le Chevalier au Dragon, illusion, fiction

## AUTEUR

EMANUELE ARIOLI

Université Polytechnique Hauts-de-France